

CHAPITRE VII

Vv. 1-13.

Bède. Les habitants de Génésareth, dont l'instruction était moins développée, non seulement viennent trouver notre Seigneur, mais ils lui amènent leurs malades, pour qu'ils puissent toucher au moins la frange de ses vêtements. Les pharisiens et les scribes, au contraire, qui auraient dû être les docteurs du peuple, s'empressent autour du Sauveur, non pour en obtenir la guérison de leurs maladies, mais pour soulever de vaines disputes en lui proposant des questions sans fin : «Des pharisiens et plusieurs scribes s'assemblèrent près de Jésus.»

Théophylacte. Les disciples de Jésus, à qui leur divin Maître avait enseigné surtout la pratique sérieuse de la vertu, prenaient leur nourriture sans s'être lavé les mains; les pharisiens qui ne cherchaient qu'un prétexte, saisirent celui-ci pour les accuser. Ils ne leur reprochent pas précisément de transgresser la loi, mais de ne pas se conformer aux traditions des anciens : «Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans s'être à plusieurs reprises lavé les mains, suivant en cela la tradition des anciens.»

Bède. Ils prenaient dans un sens purement matériel les paroles toutes spirituelles des prophètes, et entendaient exclusivement de la purification du corps des recommandations qui n'avaient pour objet que les pensées et les œuvres, comme celles-ci : «Lavez-vous, et soyez purs»(*Is 1*) : «Soyez purs, vous qui portez les vases du Seigneur;»(*Is 52*). C'est donc une tradition toute humaine et superstitieuse, quand on s'est lavé une fois les mains, de les laver encore à plusieurs reprises avant de prendre sa nourriture, et de ne vouloir point se mettre à table en revenant de la place publique, sans s'être purifié. Mais il est nécessaire que ceux qui désirent participer au pain descendu du ciel, ne cessent de purifier leurs œuvres par les aumônes, les larmes, et par d'autres fruits de justice. Il faut aussi purifier sous l'action incessante des bonnes pensées et des actions vertueuses, les souillures que l'on contracte nécessairement au milieu des préoccupations des affaires du siècle. Mais pour les Juifs, c'est inutilement qu'ils se lavent fréquemment et se purifient en revenant de la place publique, tant qu'ils refusent de venir se purifier dans la fontaine du Sauveur; et c'est en vain qu'ils observent la purification des vases, eux qui négligent de purifier leurs corps et leurs cœurs de leurs véritables souillures.

«Et les pharisiens et les scribes lui demandèrent : Pourquoi vos disciples ne se conforment-ils pas à la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures ?»

Saint Jérôme. (*sur S. Matth.*, 15). Quel aveuglement étonnant dans les pharisiens et dans les scribes ! Ils reprochent au Fils de Dieu que ses disciples n'observent pas les traditions et les préceptes des hommes. Le mot latin *commune*, commun, veut dire ici qui est impur. Le peuple juif, qui se considérait comme le partage de Dieu, regardait comme impurs certains aliments dont les autres peuples se nourrissaient, comme les huîtres, la chair de porc, les lièvres et autres animaux semblables.

Saint Jérôme. Notre Seigneur oppose à cette ridicule agression des pharisiens, l'arme de la raison, c'est-à-dire, les reproches que faisaient autrefois Moïse et Isaïe, et il nous apprend ainsi à nous servir des paroles de la sainte Ecriture, pour combattre et vaincre les hérétiques. «Il leur répondit : Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, lorsqu'il dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.»

Saint Jean Chrysostome. (*hom. 52 sur S. Matth.*) Comme ils accusaient injustement ses disciples de transgresser, non les préceptes de la loi, mais la tradition des anciens, il les confond en les traitant d'hypocrites, eux qui professent un respect exagéré pour des choses qui ne le méritent pas. Il leur applique ensuite cette parole d'Isaïe, comme leur étant adressée directement. Ceux à qui le prophète reprochait d'honorer Dieu des lèvres, tandis que leur cœur était loin de lui, se vantaient inutilement d'observer les règles de la vraie religion, il en est ainsi de vous-mêmes qui négligez de guérir le mal intérieur dont vous êtes atteint, et qui accusez ceux qui suivent les règles de la justice.

CHAPITRE VII

Saint Jérôme. Il faut rayer et détruire la tradition des pharisiens sur la purification des tables et des vases, car souvent on sacrifie à de semblables traditions les commandements de Dieu : «Car vous négligez la loi de Dieu, et vous observez avec soin la tradition des hommes, purifiant les vases et les coupes,» etc.

Saint Jean Chrysostome. Et pour leur montrer qu'ils ont sacrifié le commandement de Dieu et le respect qu'ils lui devaient, à la tradition des anciens opposée aux divines Ecritures, il ajoute : «Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère,» etc.

Bède. L'honneur dans le langage des saintes Ecritures, consiste moins dans les marques extérieures de respect et de déférence, que dans l'assistance et les secours effectifs donnés à ceux qui en ont besoin : Honorez, dit l'Apôtre, les veuves qui sont vraiment veuves (1 Tm 5).

Saint Jean Chrysostome. Et vous, malgré l'existence de cette loi divine et malgré les menaces qui sont faites à ceux qui la transgressent, vous transgressez pour rien le précepte divin, vous contentant d'observer les traditions des anciens. «Et vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère : Tout corban, c'est-à-dire, tout don fait à Dieu de mon bien vous profite,» il sera par-là même affranchi de l'observation de ce commandement : «Et vous le dispensez de rien faire davantage pour son père et pour sa mère.»

Théophylacte. Les pharisiens, avides de s'emparer des offrandes qui étaient faites, enseignaient aux enfants qui avaient quelque argent, à répondre à leurs parents qui leur demandaient des secours : le *corban*, c'est-à-dire, le don que vous me demandez, a déjà été offert à Dieu. C'est ainsi qu'ils persuadaient aux parents de ne plus demander ces offrandes comme faites à Dieu, et ayant satisfait par là même à tous leurs besoins; et qu'ils induisaient les enfants en erreur, en les détournant de l'honneur qu'ils devaient à leurs parents, afin de pouvoir eux-mêmes dévorer les offrandes qui étaient faites à Dieu dans le temple. Notre Seigneur leur reproche donc de transgresser la loi divine pour l'appât d'un gain sordide : «Et c'est ainsi que vous annulez la parole de Dieu par une tradition dont vous êtes les auteurs.»

Saint Jean Chrysostome. (*comme précéd.*) On peut dire encore que les pharisiens enseignaient aux jeunes gens, que, si pour réparer les torts qu'ils faisaient à leurs parents, ils offraient à Dieu des présents, ils étaient quittes en donnant à Dieu ce qui leur était dû, et c'est ainsi qu'ils détruisaient le précepte qui fait un devoir d'honorer ses parents.

Bède. On peut enfin donner de ces paroles : «Le don que je fais à Dieu vous servira,» cette explication abrégée : Vous forcez les enfants à dire à leurs parents : Ce que je devais offrir à Dieu, je vais l'employer à vous nourrir, et cela vous servira, ô mon père et ma mère : ce qui revenait à dire : Cela ne vous servira pas. Car les parents craignant d'employer à leur usage ce qu'ils voyaient destiné à l'autel, aimaient mieux mener une vie pauvre que de se nourrir des choses consacrées à Dieu.

Saint Jérôme. Dans le sens allégorique, les disciples qui mangeaient sans s'être lavé les mains, figurent la communion qui devait exister entre toutes les nations. Les ablutions et les purifications pharisaïques sont stériles, tandis que la coutume suivie par les apôtres de s'affranchir des purifications légales, a étendu ses branches jusqu'à la mer.

Vv. 14-20.

Saint Jean Chrysostome. Les Juifs attachaient la plus grande importance aux purifications légales, et murmuraient du peu d'estime qu'en faisaient Notre Seigneur, et c'est pour cela qu'il tient à bien établir la doctrine contraire : «Et appelant de nouveau le peuple, il leur dit : Ecoutez-moi tous, et comprenez. Il n'est rien en dehors de l'homme, qui entrant en lui, puisse le souiller, mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme.» Les préceptes de Jésus Christ ont surtout pour objet l'intérieur de l'homme, tandis que les prescriptions légales sont surtout pour l'extérieur, et c'est à ces observances trop matérielles que la croix de Jésus Christ devait bientôt mettre fin.

CHAPITRE VII

Théophylacte. En parlant de la sorte, notre Seigneur veut apprendre au peuple qu'il fallait entendre dans un sens spirituel les prescriptions légales sur la nourriture, et il prend occasion de là pour leur faire connaître le but que se proposait la loi.

Saint Jean Chrysostome. Il ajoute : «Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.» En effet, il n'avait pas expliqué ouvertement quelles étaient ces choses qui sortaient de l'homme et le souillaient, et cet avertissement du Sauveur fit croire aux apôtres, que les paroles qui précèdent avaient un sens plus profond, c'est pourquoi : «Etant entré dans une maison après avoir quitté le peuple, ses disciples l'interrogeaient sur cette parabole, etc.» Le mot parabole veut dire ici un discours qui renferme quelque obscurité.

Théophylacte. Notre Seigneur commence par leur faire un reproche : «Et il leur dit : Vous aussi, vous avez si peu d'intelligence ?»

Bède. On est mauvais auditeur, ou quand on veut comprendre trop clairement des choses naturellement obscures, ou quand on veut laisser planer de l'obscurité sur des choses évidentes.

Théophylacte. Notre Seigneur leur dévoile ensuite ce qu'il y avait d'obscur pour eux dans ces paroles, en leur disant : «Ne comprenez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans l'homme ne peut le souiller ?» Un lecteur attentif fera peut-être cette difficulté : Pourquoi donc alors ne mangeons-nous pas des viandes immolées aux idoles ? Nous répondons que la viande immolée aux idoles ne doit pas être considérée comme impure par elle-même.

Bède. Elle n'est pas impure, en tant qu'elle est une nourriture créée de Dieu, mais c'est l'invocation des idoles ou des démons qui en fait une viande souillée et illicite. Notre Seigneur donne la raison de ce qu'il vient de dire : «Parce que cela n'entre pas dans son cœur.» Le siège principal de l'âme, suivant Platon, est dans le cerveau, mais d'après Jésus Christ, il est dans le cœur.

La glose. Il dit : «Dans le cœur,» c'est-à-dire, dans cette partie supérieure de l'âme d'où dépend toute la vie de l'homme, et qui rend ses actes innocents ou coupables; et il est donc évident que ce qui ne parvient pas jusqu'à l'âme, ne peut être la cause d'aucune souillure dans l'homme. Donc les aliments qui ne peuvent arriver jusqu'à l'âme, ne peuvent de leur nature la souiller en aucune façon, mais l'usage immodéré des aliments qui vient du dérèglement de l'esprit, peut produire une véritable souillure dans l'âme. Or, notre Seigneur prouve que les aliments ne peuvent parvenir jusqu'à l'âme, en ajoutant : «Mais se rend dans le ventre et est jeté dans le lieu secret,» etc. Il s'exprime de la sorte, pour qu'on n'applique pas ce qu'il vient de dire à la partie des aliments qui reste dans le corps, car le corps conserve tout ce qui est nécessaire pour sa nourriture et son accroissement, et il laisse sortir tout ce qui est inutile par un travail qui purifie pour ainsi dire la partie des aliments qui reste à l'intérieur.

Saint Augustin. (*Livre des 83 quest.*) Il est des choses qui entrent en nous pour être à la fois la cause et l'objet d'un changement, comme les aliments qui perdent leur nature pour s'assimiler à notre corps, et qui en même temps accroissent et transforment notre force.

Bède. Lorsque la partie des aliments qui reste dans le corps a été comme cuite et digérée dans les veines et dans les artères, il se produit une légère substance liquide qui s'échappe par des conduits secrets que les Grecs appellent pores, et qui de là est rejetée au dehors.

Bède. Ce ne sont donc pas les aliments qui rendent les hommes impurs, c'est la malice qui est la source des passions intérieures : «Mais, disait le Sauveur, ce qui sort de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme,» etc.

La glose. Et il en donne la raison : «Car c'est du dedans du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées.» D'où il faut conclure que les mauvaises pensées viennent de l'âme (que

CHAPITRE VII

Notre Seigneur appelle ici le cœur), c'est-à-dire, du principe qui rend l'homme bon ou mauvais, pur ou impur.

Bède. Ces paroles sont la condamnation de ceux qui prétendent que les mauvaises pensées nous sont envoyées par le démon, et ne viennent pas de notre propre volonté. Le démon peut être l'instigateur et le fauteur des mauvaises pensées, mais il ne peut en être l'auteur.

La glose. Des mauvaises pensées, sortent à leur tour, toutes les actions mauvaises : les adultères, qui font outrage au lit d'autrui; les fornications, c'est-à-dire, les relations criminelles avec des personnes non mariées; les homicides, qui sont un attentat à la vie du prochain; les vols, par lesquels on s'empare injustement de ses biens; les faits d'avarice qui sont la détention injuste des biens d'autrui; les méchancetés, qui portent atteinte à la réputation du prochain; les fourberies qui le trompent; les impudicités qui embrassent toutes les actions qui corrompent l'âme ou le corps.

Théophylacte. L'œil mauvais, c'est la haine et la flatterie, car celui qui nourrit de la haine contre son frère, le voit d'un œil mauvais et envieux; or, celui qui le flatte, l'entraîne au mal, en ne voyant pas d'un œil droit ses véritables intérêts. Les blasphèmes sont les outrages faits à Dieu; l'orgueil, c'est le mépris que l'on fait de Dieu, en attribuant, non à Dieu mais à ses propres forces le bien que l'on opère; la folie, c'est l'outrage commis contre le prochain.

La glose. Ou bien, la folie consiste à n'avoir pas des idées saines et droites sur Dieu, elle est opposée à la sagesse qui est la connaissance des choses divines.

Suite. «Toutes ces choses sortent du dedans et souillent l'homme.» Car on doit imputer à l'homme ce qu'il est libre de faire ou de ne pas faire; or, telles sont toutes les choses qui viennent de la volonté intérieure, qui rend l'homme le maître de ses actes.

Vv. 24-30.

Théophylacte. Après les enseignements que notre Seigneur vient de donner aux Juifs sur les aliments, la vue de leur incrédulité lui fait franchir les confins des pays idolâtres, et puisqu'ils persévèrent dans leur infidélité, le salut va trouver les Gentils : «Et partant ensuite de là, il s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon.»

Saint Jean Chrysostome. Tyr et Sidon étaient des villes habitées par des Chananéens. Le Seigneur vient donc les trouver, non comme des alliés, mais comme des gens qui n'avaient rien de commun avec les patriarches auxquels les promesses avaient été faites. Aussi en arrivant au milieu d'eux, il fait en sorte que les Tyriens et les Sidoniens ne connussent pas son arrivée : «Et étant entré dans une maison, il voulut que personne ne le sût.» En effet, le temps n'était pas encore venu où il devait habiter ouvertement au milieu des Gentils, et leur apporter la foi, ce temps ne devait arriver qu'après sa mort sur la croix et sa résurrection.

Théophylacte. Ou bien il vient secrètement dans ce pays pour ne point donner lieu aux Juifs de l'accuser d'être entré en relation avec des peuples qu'ils considéraient comme immondes.

«Et il ne put demeurer caché.»

Saint Augustin. (*Quest. sur l'Anc. et le Nouv. Test.*, 2, 77.) S'il ne l'a pu, et cependant qu'il l'ait voulu, sa volonté a donc été impuissante. Mais il est impossible que la volonté du Sauveur n'ait pas son effet, et il ne peut d'ailleurs vouloir que ce qui doit se faire; il faut donc admettre qu'il a voulu tout ce qui s'est fait. Il faut remarquer que cette action se passa sur les confins de la Gentilité, à laquelle l'Évangile ne devait pas encore être prêché; cependant on ne pouvait, sans être accusé de jalousie, ne pas accueillir ceux qui venaient spontanément pour embrasser la foi. Voilà pourquoi ce ne furent pas les disciples qui firent connaître la venue du Sauveur; mais ceux qui le virent entrer dans la maison et qui répandirent le bruit de son arrivée. Il ne voulait pas que ses disciples le fissent connaître, mais il voulait être recherché, et c'est ce qui eut lieu en effet.

CHAPITRE VII

Bède. Lorsqu'il fut entré dans cette maison, il défendit à ses disciples de dire à aucun habitant de ce pays inconnu qui il était. Il voulait ainsi leur apprendre, en leur donnant le pouvoir de guérir les malades, à fuir autant qu'ils le pourraient la gloire humaine dans les miracles qu'ils pourraient faire, et cependant à ne point refuser le pieux exercice de leur puissance, lorsqu'il serait justement réclamé par la foi des âmes justes, ou que l'infidélité des méchants les forcerait d'en faire usage. C'est ainsi qu'il fit connaître son arrivée dans ce pays à cette femme et à tous ceux qu'il en avait jugé dignes.

Saint Augustin. (*Quest. sur le Nouv. et l'Anc. Test.*) Aussitôt que cette femme connut son arrivée, elle s'empressa de venir le trouver, et certainement elle n'eût pas obtenu cette grâce, si elle ne se fût auparavant soumise par la foi au Dieu des Juifs : « Cette femme, aussitôt qu'elle eut appris, » etc.

Saint Jean Chrysostome. (*comme précéd.*) Le Sauveur enseignait à ses disciples, dans sa conduite à l'égard de cette femme, qu'il ouvrait aux païens eux-mêmes la porte du salut. C'est pour cela que l'Évangéliste prend soin de faire connaître le peuple auquel elle appartenait : « C'était une femme païenne syrophénicienne de nation; elle le pria de chasser le démon hors de sa fille, » etc.

Saint Augustin. (*De face, des Evang., 2, 49.*) Il semble qu'il y ait une espèce de contradiction entre saint Marc, qui rapporte que cette femme vint trouver le Seigneur dans la maison pour le prier; et saint Matthieu, dans lequel nous lisons que les disciples disaient à Jésus : « Renvoyez-la, parce qu'elle crie derrière nous » (*Mt 15*). Or, saint Matthieu ne veut dire ici qu'une chose : c'est que cette femme suivait le Sauveur en lui adressant ses supplications. Mais comment saint Marc remarque-t-il de son côté que c'était dans la maison ? Le voici : Saint Marc rapporte que cette femme entra dans la maison où était Jésus, parce qu'il venait de dire que Jésus s'y trouvait; mais saint Matthieu, en faisant remarquer que le Sauveur ne lui répondit pas un seul mot, nous donne à entendre que Jésus sortit de la maison sans lui avoir répondu, et c'est ainsi qu'on peut lier au récit de saint Marc celui de saint Matthieu, qui ne présente plus l'ombre même de contradiction.

« Jésus lui dit : Laissez d'abord rassasier les enfants. »

Bède. C'est-à-dire : Un jour viendra où vous aurez part aussi vous-mêmes au salut; mais il faut d'abord rassasier du pain céleste les Juifs qui, par suite du choix ancien que Dieu a fait de leurs pères, sont appelés les enfants de Dieu, et ce n'est qu'ensuite que la nourriture de la vie sera distribuée aux Gentils : « Car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens, » etc.

Saint Jean Chrysostome. Ce refus n'est pas un aveu de l'impuissance où il était de répandre ses faveurs sur tous les hommes, mais il craignait qu'en distribuant également ses bienfaits aux Juifs et aux Gentils qui n'avaient entre eux aucun rapport, il n'augmentât la rivalité qui les séparait.

Théophylacte. Il donne le nom de chiens aux Gentils, que les Juifs regardaient comme coupables de tous les crimes, et le pain dont il parle, ce sont les grâces que le Seigneur a promises aux enfants, c'est-à-dire aux Juifs. Le véritable sens de ces paroles, c'est donc qu'il ne convenait pas de donner d'abord aux Gentils ce qui avait été promis surtout aux Juifs. Notre Seigneur n'exauce pas aussitôt la prière de cette femme; il diffère de lui accorder la grâce qu'elle sollicite. Il veut ainsi faire éclater la persévérance de sa foi et nous apprendre à ne pas nous décourager quand nous prions, et à persévérer jusqu'à ce que nous soyons exaucés.

Saint Jean Chrysostome. Il voulait encore montrer aux Juifs qu'il ne traitait pas les étrangers comme eux dans la distribution de ses grâces, et rendre plus visible l'incrédulité des Juifs en l'opposant à la foi de cette femme. En effet, elle ne s'offensa pas de la réflexion du Sauveur, mais elle la reçut avec un profond respect : « Elle répondit, et lui dit : Il est vrai, Seigneur, cependant les petits chiens mangent sous la table les miettes des enfants. »

CHAPITRE VII

Théophylacte. C'est-à-dire : Les Juifs possèdent tout entier le pain qui est descendu du ciel et la plénitude de vos grâces; moi, je ne demande que les miettes de ce pain, c'est-à-dire la plus petite partie de vos bienfaits.

Saint Jean Chrysostome. (*comme précéd.*) C'est par un sentiment de respect qu'elle consent à descendre au rang des chiens, et elle semble dire : Je regarde comme une faveur d'être du nombre des chiens et de manger les restes non d'une table étrangère, mais de la table de mon maître.

Théophylacte. Cette réponse pleine de sagesse lui mérite la grâce qu'elle demandait : «Et il lui dit : A cause de cette parole, allez, le démon est sorti de votre fille.» Il ne lui dit pas : C'est ma puissance qui vous a sauvée; mais : «A cause de ces paroles (c'est-à-dire pour récompenser votre foi qui vous a inspiré ce langage), allez, le démon est sorti de votre fille.»

«Et lorsqu'elle revint dans sa maison, elle trouva que le démon était sorti.»

Bède. C'est le langage plein d'humilité et de foi de la mère qui fit sortir le démon du corps de sa fille : exemple qui confirme l'usage de catéchiser et de baptiser les enfants qui dans le baptême sont délivrés de la puissance du démon par la foi et la vie chrétienne de leurs parents dans un âge où ils sont incapables par eux-mêmes de connaître ou de faire le bien ou le mal.

Saint Jérôme. Dans le sens allégorique, cette femme païenne qui vient prier le Sauveur pour sa fille; c'est notre mère l'Eglise romaine; sa fille, qui est sous l'empire du démon, ce sont les peuples barbares de l'Occident, dont la foi a fait des brebis, de chiens qu'ils étaient; ce qu'ils désirent pour leur nourriture, c'est non pas les morceaux de pain que la lettre pourrait leur rompre, mais les miettes de l'interprétation spirituelle.

Théophylacte. Cette femme représente encore l'âme de chacun de nous lorsqu'elle vient à pécher; sa fille malade, ce sont les actions coupables, et cette fille est possédée du démon, parce que les actions vicieuses appartiennent au démon. Les pécheurs sont comparés à des chiens couverts de souillures; et c'est ce qui nous rend indignes de recevoir le pain de Dieu et de participer aux mystères si purs de la religion immaculée. Mais si nous reconnaissons humblement que nous méritons d'être comparés à des chiens, et que nous confessons sincèrement nos péchés, alors notre fille, c'est-à-dire nos œuvres mauvaises seront guéries.

Vv. 31-37.

Théophylacte. Notre Seigneur ne voulut pas rester plus longtemps parmi les Gentils, pour ne pas donner occasion aux Juifs de l'accuser d'être un transgresseur de la loi, en se mêlant aux idolâtres : «Et quittant de nouveau les confins de Tyr,» etc. La Décapole est une contrée qui comprend dix villes situées au delà et à l'est du Jourdain en face de la Galilée. Lors donc que l'Evangéliste rapporte que Notre Seigneur est venu à la mer de Galilée, au milieu du pays de la Décapole, il ne veut pas dire qu'il est entré sur les confins de la Décapole même, puisqu'il ne lui fait pas traverser la mer, mais qu'il est venu jusqu'au bord de la mer, dans un endroit d'où au delà de la mer il pouvait apercevoir les confins de la Décapole.

«Et on lui amena un sourd-muet,» etc.

Théophylacte. Ce fait trouve sa place naturelle après la délivrance du possédé, car cette infirmité venait du démon.

«Et le tirant à part hors de la foule,» etc.

Jésus mène hors de la foule ce sourd-muet qui lui est présenté, parce qu'il ne veut pas opérer ce miracle aux yeux de tous, et il nous apprend ainsi à fuir la vaine gloire et tout sentiment d'orgueil, car il n'y a rien qui puisse attirer davantage la grâce de faire des miracles, comme l'humilité et la modestie. Il met ses doigts dans les oreilles de cet homme, lui qui pouvait le

CHAPITRE VII

guérir d'une seule parole, pour montrer que ce corps qui était uni à la divinité, était revêtu ainsi que ses actions d'une puissance toute divine. Par suite du péché d'Adam, la nature humaine avait été condamnée à de nombreuses infirmités, et l'homme était profondément blessé dans ses membres et dans ses sens; Jésus Christ est donc venu pour nous montrer en lui-même la nature humaine rétablie dans sa perfection; et c'est la raison pour laquelle il ouvre les oreilles avec ses doigts, et lui rend l'usage de la parole au moyen de la salive : «Il toucha sa langue avec de la salive.»

Théophylacte. Il prouvait ainsi que tous les membres de son corps sacré étaient saints et divins, et qu'il en était de même de cette salive qui délia la langue du sourd-muet; toute salive, en effet, est une superfluité; mais dans le Sauveur, tout revêtait une puissance divine.

«Et levant les yeux au ciel, il poussa un soupir,» etc.

Bède. Il lève les yeux au ciel pour nous apprendre que c'est de là que les muets doivent attendre la parole, les sourds l'ouïe, et tous les malades leur guérison. Il gémit, non que ce gémissement fût nécessaire pour obtenir ce qu'il demandait à son Père, avec lequel il exauce lui-même toutes les prières, mais pour nous apprendre que c'est avec des gémissements qu'il faut implorer le secours de la miséricorde divine pour nos péchés ou pour les péchés des autres.

Saint Jean Chrysostome. (*comme précéd.*) Il gémit encore, parce qu'il s'est chargé de nos intérêts, et qu'il est touché de compassion pour notre nature, en voyant la profonde misère dans laquelle le genre humain était tombé.

Bède. Cette parole : Ephphetha (c'est-à-dire ouvrez-vous) s'applique plus particulièrement aux oreilles, puisqu'il fallait les ouvrir pour les rendre capables d'entendre, tandis que la langue, pour recouvrer l'usage de la parole, devait voir tomber les liens qui la retenaient captive : «Et aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parlait distinctement.» Nous voyons ici clairement les deux natures distinctes dans la seule personne de Jésus Christ; il lève les yeux au ciel en tant qu'il est homme; mais aussitôt d'un seul mot, auquel il communique une puissance toute divine, il rend à cet homme l'usage de l'ouïe et de la parole.

«Et il leur défendit d'en rien dire à personne.»

Saint Jérôme. Il nous apprenait ainsi à nous glorifier, non dans notre puissance ou dans notre vertu, mais dans la croix et l'humiliation.

Saint Jean Chrysostome. (*comme précéd.*) Il défend encore de publier ce miracle, pour ne pas exciter avant le temps marqué dans les Juifs l'envie qui devait les rendre coupables de déicide.

Saint Jérôme. Mais une ville qui est située sur une montagne et qui est aperçue de tous côtés ne peut rester cachée, et l'humilité est toujours suivie de la gloire (*Pr 15,33*). Aussi : «Plus il le leur défendait, et plus ils le publiaient,» etc.

Théophylacte. Apprenons de là, lorsque nous avons fait quelque bien à l'un de nos frères, à ne point rechercher les applaudissements et les louanges; et au contraire, quand nous recevons un bienfait à proclamer et à louer nos bienfaiteurs, même malgré leur volonté.

Saint Augustin. (*De l'acc. des Evang.*) Mais puisque Jésus, qui connaît comme présentes les intentions futures des hommes, savait qu'ils publieraient d'autant plus ce miracle qu'il le leur défendait; pourquoi leur faisait-il cette défense ? C'était pour apprendre aux âmes négligentes avec quel zèle et quel empressement elles doivent publier ses bienfaits, quand il leur en fait un devoir, puisque ceux mêmes à qui il défend d'en parler ne peuvent garder le silence.

CHAPITRE VII

La glose. A mesure que le bruit des guérisons opérées par Jésus Christ se répandait, l'admiration de la foule croissait, et elle proclamait hautement ses bienfaits : «Et leur admiration allait toujours croissant, et ils disaient : Il a bien fait toutes choses, il a fait parler les muets et entendre les sourds.»

Saint Jérôme. Dans le sens allégorique, Tyr, qui signifie *endroit resserré*, représente la Judée à qui le Seigneur dit par son prophète : «La couche est trop étroite;» et c'est ce qui le force de se transporter chez d'autres nations. Sidon veut dire *chasse*. L'animal indompté qu'il faut prendre, c'est notre nation, et la mer figure l'inconstance et la mobilité du monde. C'est au milieu de la Décapole qui représente les dix commandements, que le Sauveur vient pour sauver les nations. — Le genre humain, composé d'une multitude de membres et semblable à un homme affecté de diverses infirmités, se trouve figuré dans le premier homme; il devient aveugle tout en voyant, sourd en entendant, muet tout en parlant. On vient prier le Seigneur de lui imposer les mains; ce sont les patriarches et les justes qui désiraient si vivement voir s'accomplir son incarnation.

Bède. Ou bien encore, cet homme sourd-muet, c'est celui qui n'a point d'oreilles pour entendre les paroles de Dieu, ni l'usage de la langue pour les annoncer aux autres; et ceux qui depuis longtemps ont appris à entendre et à parler ce langage divin doivent s'empresse d'amener ces infirmes au Seigneur pour qu'il les guérisse.

Saint Jérôme. Mais il faut tout d'abord s'arracher aux pensées tumultueuses, aux actions coupables et aux paroles dérégées, si l'on veut obtenir sa guérison. Les doigts que le Sauveur met dans les oreilles du sourd-muet sont les paroles ou les dons de l'Esprit saint dont il est dit : «Le doigt de Dieu est ici.» La salive, c'est la divine sagesse qui ouvre les lèvres longtemps fermées du genre humain, de manière à ce qu'il puisse dire : «Je crois en Dieu le Père tout-puissant. » Il pousse un soupir en levant les yeux au ciel, et il nous enseigne la pratique des saints gémissements, et aussi à élever vers le ciel les trésors de notre cœur, car ce sont les gémissements de la componction qui purifient les joies frivoles de la chair. Les oreilles s'ouvrent aux hymnes, aux cantiques et aux psaumes. Le Seigneur délie la langue pour qu'elle puisse faire entendre la bonne parole sans crainte ni des menaces, ni des supplices.